

CHARTRE CHAMPIONNATS DES CLUBS
VÉTÉRAN – SENIOR - FÉMININ

- Désignation des Coachs par le CA : CDC V1 Norbert Richard- CDC V1 Jean-Claude Gauthier- CDC V2 Hugues Rhein- CDC open 5 Jean-Michel Gatteau- CDC 3 open Jean-Noël Padiolleau- CDC féminin Anne-Marie Serabdour- CRC1 masculin Nathalie Padiolleau – CRC1 féminin Alfredo Peixeiro- CDC jeu Provençale ??

- Coachs propose au CA une liste de joueurs, le CA validera ou non cette liste. Cette liste de joueurs ne peut pas être figé dans le temps, il faut que les nouveaux arrivants soient intégrés dans ces équipes. (attention à respecter les principes des mutations : 1 seul muté externe par équipe...). Il n'est pas interdit d'inclure des féminines dans les équipes vétérans et seniors open.

Principe de participation : Les joueurs et coachs devront participer activement à la vie du Club (buvette, écoles, terrains). Le CA est parti sur une participation de 4 demi journée. La personne qui refusera toute participation se verra exclus du championnat des clubs. Les coachs doivent avoir un rôle actif pour motiver leurs joueurs a participer à la vie du club.

Lors du déplacement les équipes doivent être de 8 personnes. Il est préférable que le coach soit non joueur surtout en CRC et CNC.

Un joueur participant au championnat des clubs vétéran ne pourra pas dans le principe participer au championnat des clubs Open ou féminin sans l'accord du CA.

- Indemnisations :

- indemnisation de 25€ par joueur par journée complète qui sera donné par le coach le matin à chaque participant. Cette indemnisation est là pour compenser les frais de restauration et de buvette. S'il y a une demi-journée, le CA allouera une somme de 10€ et sera juge du besoin d'une indemnité de repas supplémentaire suivant la distance de la compétition.

- si distance de plus de 150 km, le départ sera possible la veille, à ce moment là une somme de 60€ sera allouée. Cette somme comprend le repas du soir, l'hébergement et le petit déjeuner (exclus l'apéritif avant ou à table et les vins à table) une fiche de suivi financier sera à tenir par le coach et les justificatifs financiers a donner en même temps que le solde financier après chaque rencontre. Le coach une semaine avant le déplacement devra présenter un devis (budget) concernant celui-ci. Le matin de la compétition, le coach donnera à chaque joueur les 25€ pour sa journée (diminué des frais de repas si cela ont été réglé à l'avance par le club)

- Le coach donnera le nombre de joueurs participant à la rencontre une semaine avant afin que l'enveloppe soit préparé, s'il y avait une modification dans le nombre au moment de la compétition, l'argent sera déduit de la fois suivante ou rendu si dernière rencontre.

- Frais de transport : 0,20€ du kilomètre avec départ du boudrome de Challans sur la base de 2 véhicules de 4 ou 5 personnes quelque soit la distance kilométrique. Si départ que d'une voiture de Challans et les autres joueurs allant directement (suivant positionnement géographique), le CA autorise le coach a répartir le montant de la deuxième voiture à ces personnes à part égale.

L'équipe (Coach et joueurs) représente le Club et l'image du Club . Cette équipe doit avoir dans son ensemble une attitude et un comportement irréprochables et elle s'engage à respecter le règlementation de la FFPJP.

La Pétanque Challandaise

Validée le 12/03/24 par la réunion de CA

